

Assemblée générale du 5 novembre 2020

Rapport moral du président

L'année 2020 a bouleversé les activités de l'association Pays Royannais Environnement (PRE) à cause des contraintes sanitaires imposées par le coronavirus. Cette assemblée générale n'a d'ailleurs pu se tenir en présence physique comme prévu initialement. Malgré tout, nous avons pu communiquer durant le confinement par courrier et par les moyens informatiques dont on dispose aujourd'hui.

1. Nous avons écrit une lettre aux candidat-e-s aux élections municipales conjointement avec Olivier Marvaud, président de l'association « Les 7 sentinelles » afin de demander aux candidat-e-s s'ils étaient élus qu'il s'engagent à créer un comité de pilotage première étape de la démarche de labellisation de la forêt de La Coubre en forêt d'exception. Ce label empêcherait que l'ONF et ses sous-traitants pratiquent des coupes rases dans cette forêt domaniale comme c'est le cas depuis plus de 5 ans. Seuls Sophie Huberson-Debry (Vaux-sur-Mer) et Thomas Lafarie (Royan) nous ont répondu favorablement.

2. Nous avons déposé une plainte concernant le broyage des végétaux du terrain dit de « La Concide » à Royan où se trouvent des espèces protégées. Madame Sophie Huberson-Debry, administratrice de PRE, de Nature Environnement 17, vice-présidente rive droite d'Estuaire Pour Tous et Conseillère Municipale de Vaux-sur-Mer donne le détail de ce dossier en pièce jointe.

3. La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a voté à l'unanimité dans une délibération du 25 septembre 2020 la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Notre association est l'une des cinq associations membres de cette commission (voir pièce jointe). C'est pour nous un gage de crédibilité dont nous sommes fiers. En tant que membre de cette commission, l'avantage que nous pouvons en tirer est d'avoir notre mot à dire sur les compétences de la CARA : transports, déchets et assainissement. Bernard Chambelland, vice-président de PRE a rendu compte des points essentiels qu'il a retenus de sa participation à la CCSPL du 8 octobre 2020. Vous trouverez ces points en annexe jointe.

4. La problématique de la pollution des eaux de baignade du littoral de l'estuaire depuis 2018 a fait l'objet de rencontres et de courriers dont le détail est donné par Gérard Bunel, président de PRE.

Bilan financier de l'année en cours

Compte bancaire au 5 novembre 2020 : 585,13 €

Dépenses de fonctionnement 2020 : 166,78 €

- assurance : 111,67 €

- site internet : 55,11 €

Autres dépenses : 13 € (cotisations aux associations partenaires)

Recettes 2020 (cotisations et dons): 300 €

Placement en parts sociales : 70 parts à 17 € l'unité = 1190 €

Élections au Conseil d'Administration

Lucette Baillet, Gérard Bunel, Bernard Chambelland et Frédéric Marchesan membres sortants du Conseil d'Administration ayant sollicité le renouvellement de leur mandat ont été réélus à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Les membres du CA sont donc Lucette Baillet, Gérard Bunel, Gilbert Caroff, Annie Chabaneau, Bernard Chambelland, Sophie Huberson-Debry et Frédéric Marchesan.

Le Conseil d'administration a ensuite élu son Bureau ainsi constitué :

Président : Gérard Bunel

Vice-président : Bernard Chambelland

Trésorière : Sophie Huberson-Debry

Trésorier-adjoint : Gilbert Caroff

Secrétaire : Annie Chabaneau

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.



Gérard BUNEL
Président



Bernard CHAMBELLAND
Vice-président